

DEPUIS LE DÉBUT DE VOTRE FORMATION...

- Vous avez participé à des temps de positionnements et de restitution des positionnements.
- Vous avez participé à des entretiens individuels pour co-construire avec l'équipe pédagogique APP votre projet de formation personnalisé.
- Vous avez signé votre contrat pédagogique.
- Vous êtes inscrit·e à des ateliers collectifs de pratique réflexive.